



OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DU DÉBARCADÈRE SAINT-JOSEPH

22, 24, 29 et 31 OCTOBRE 2021 DE 9 h à 15 h

En raison d'un nombre exceptionnellement élevé d'embarcations encore présentes sur les lacs Saint-Joseph et Sainte-Marie, le débarcadère Saint-Joseph sera ouvert pour quatre journées supplémentaires les **22, 24, 29 et 31 OCTOBRE 2021 DE 9 h à 15 h**.

Nous vous rappelons que la sortie des embarcations avant l'hiver est la responsabilité des propriétaires.

Le manquement à retirer votre embarcation du plan d'eau durant les périodes d'ouverture officielles du débarcadère n'entraîne aucune obligation d'accès de la part de la Municipalité et ne constitue pas une urgence.

Le lavage de la remorque est obligatoire et doit être fait AVANT le remorquage de votre embarcation au 1680 chemin du Village (Caserne 1).

Département nautique / Sécurité publique

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard